

DECISION SUR L'ARCHIPEL CHAGOS

La Conférence :

1. **EXPRIME SA PREOCCUPATION** devant le fait que l'archipel Chagos a été unilatéralement et illégalement détaché par la puissance coloniale de Maurice avant son indépendance, en violation de la résolution 1514 des Nations Unies ;
2. **NOTE** avec consternation que les pourparlers bilatéraux entre Maurice et le Royaume-Uni sur cette question n'ont enregistré aucun progrès significatif ;
3. **EXHORTE** le Gouvernement du Royaume-Uni à engager immédiatement un dialogue direct et constructif avec Maurice en vue d'assurer le retour rapide de l'archipel à la souveraineté de Maurice.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

Decision On Chagos Archipelago

Organisation of African Unity

Organisation of African Unity

<http://archives.au.int/handle/123456789/535>

Downloaded from African Union Common Repository